

Commune de Waldighofen

date de dépôt : 23 juin 2010  
demandeur : Monsieur et Madame  
**SCHUR Fabrice et CHRISTEN Julie**  
pour : la construction d'une maison  
individuelle  
adresse terrain : Rue de Ferrette, à  
Waldighoffen (68640)

**ARRÊTÉ**  
**accordant un permis de construire**  
**au nom de la commune de Waldighofen**

**Le maire de Waldighofen,**

Vu la demande de permis de construire pour une maison individuelle et/ou ses annexes présentée le 23 juin 2010 par Monsieur et Madame SCHUR Fabrice et CHRISTEN Julie demeurant 34 Rue du Maréchal Joffre, Waldighoffen (68640);

Vu l'objet de la demande :

- pour la construction d'une maison individuelle ;
- sur un terrain situé Rue de Ferrette, à Waldighoffen (68640) ;
- pour une surface hors-oeuvre nette créée de 220 m<sup>2</sup> ;

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu le décret n°2008-1353 du 19 décembre 2008 ;

Vu le plan d'occupation des sols approuvé le 27.09.1999, modifié les 12.12.2002, 25.08.2005 et 7.12.2006 et ayant fait l'objet d'une révision simplifiée le 24.10.2005 ;

Vu l'avis favorable de la COMMUNAUTE DE COMMUNES ILL ET GERSBACH en date du 16/07/2010 ;

Vu l'avis favorable de Chambre d'Agriculture du Ht-Rhin en date du 13/07/2010 ;

**ARRÊTE**

**Article 1**

Le permis de construire est ACCORDE.

Fait à WALDIGHOFFEN, Le **27 AOUT 2010**

**Pour le Maire**  
**l'Adjoint Délégué**

Jean-Claude SCHIELINE



*La présente décision est transmise au représentant de l'Etat dans les conditions prévues à l'article L.2131-2 du code général des collectivités territoriales.*